

Les accompagnements socio-éducatifs de la Prévention Spécialisée du Nord

SYNTHÈSE 2018

Exploitation de la base de données
commune aux associations

LA BASE DE DONNEES COMMUNE AUX ASSOCIATIONS DE PREVENTION SPECIALISEE DU DEPARTEMENT DU NORD

« L'APSN s'est donné en 1986, un projet visant à représenter, à promouvoir la Prévention Spécialisée, à développer les compétences et la professionnalisation de ses membres.

En 2019, l'association modifie ses statuts, devient Association Prévention Spécialisée Nationale en ouvrant ses modalités d'adhésion à « tout organisme public ou privé gérant une activité de Prévention spécialisée à l'échelle du territoire national ». Ce rayonnement national de l'Association contribue à la valorisation de son Centre de Ressources reconnu et soutenu par le Département du Nord depuis 2005 et dont les activités se déclinent en lien avec ses fonctions : représenter et promouvoir la Prévention Spécialisée ; concevoir des méthodes et des ingénieries, contribuer à des études ; former, conseiller, accompagner la professionnalisation ; conduire des projets innovants.

Cette base de données trouve son origine, en 2004, dans la recherche d'une méthode pour harmoniser les rapports d'activité des associations, au constat d'une grande variabilité des formes, contenus et indicateurs d'activité. Le conseil général du Nord souhaitait faciliter sa lecture et sa compréhension de l'activité par des données communes à l'ensemble des associations.

Sa construction s'est effectuée sur un mode participatif, associant des représentants du conseil général, des associations et l'APSN.

La base de données commune dépasse assez largement sa vocation initiale pour constituer entre autres, un premier observatoire social de la population accompagnée par la prévention spécialisée du Nord. Les données disponibles permettent de quantifier le public, d'établir des profils par thème et selon différentes variables, quantifier et caractériser les types d'accompagnements. L'APSN produit une synthèse départementale annuelle de l'analyse des données saisies par les éducateurs, elle est invitée à la présenter dans différentes instances départementales, institutionnelles et politiques.

Par les analyses qu'elle permet de produire en termes d'activité, d'observation sociale, d'évaluation, d'impact des pratiques mises en œuvre, elle est une ressource pour poser les termes d'un débat sur les orientations de la prévention spécialisée, et ses complémentarités avec les autres secteurs de l'action sociale. »

**Source : « Repères pour promouvoir l'action de la Prévention spécialisée »
édité par la CNAPE fin 2019, publication dans laquelle l'APSN a contribué.**

SOMMAIRE

Une base de données commune aux associations de Prévention Spécialisée du Nord...

- > Plusieurs registres d'analyse ▶ 5
- > Les conditions de renseignement ▶ 5

Synthèse des données "ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS" :

- > Population totale accompagnée ▶ 6
- > Pyramide des âges et rajeunissement du public ▶ 7
- > Activité des personnes accompagnées ▶ 8
- > L'origine des accompagnements ▶ 9
- > Taux de jeunes scolarisés ▶ 10
- > Le public collégien et les A.L.S.E.S. ▶ 10
- > Taux de chômage des 15-24 ans ▶ 12
- > Précarité des situations d'emploi ▶ 12
- > Le niveau de formation des jeunes actifs ▶ 13
- > Le public de la prévention spécialisée et les mesures de protection de l'Enfance ▶ 14
- > Les jeunes majeurs accompagnés ▶ 15
- > De la demande exprimée... à l'identification des besoins ▶ 16

Synthèse des données "ACTIONS COLLECTIVES" :

- > Eléments sur les actions collectives ▶ 18

Les associations de prévention spécialisée du Nord

▶ 20

LA BASE DE DONNÉES COMMUNE AUX ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DU NORD

Depuis 2011, l'ensemble des associations du département du Nord ont montré leur capacité à s'unir pour le développement d'une expertise collective, en élaborant cet outil avec l'APSN et le soutien du Conseil Départemental du Nord, répondant aux enjeux de la mise en œuvre d'une politique jeunesse adaptée.

La base de données des associations de Prévention Spécialisée du Nord est dédiée aux accompagnements socio-éducatifs individuels et collectifs qu'elles conduisent.

Rappelons ici que ces accompagnements sont articulés à un ensemble d'autres modes d'interventions : le travail de rue, la présence sociale, le soutien aux dynamiques sociales des quartiers, les coopérations interinstitutionnelles, le partenariat et les dispositifs spécifiques portés par la Prévention Spécialisée (comme par exemples les chantiers éducatifs et d'insertion, les dispositifs de soutien à l'inclusion scolaire hors dispositif ALSES*).

L'action de Prévention Spécialisée relève d'un projet global qui s'appuie également sur la capacité d'initiative et d'action des jeunes et de leurs familles, dans une logique de promotion collective.

Cette base de données est aujourd'hui enrichie d'un volet consacré aux dimensions collectives de l'action. Une première exploitation a été réalisée en 2017.



*Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire : Educateur salarié d'une association de prévention spécialisée, rattaché par conventionnement, à un collègue déterminé, pour la moitié de son temps.

Une base de données > plusieurs registres d'analyse

● Base de données et observation sociale

Les données disponibles permettent d'établir des profils de publics par thème (l'emploi, la scolarité, la situation familiale etc.) et selon différentes variables (l'âge, le sexe, le niveau de qualification, etc.), encore de mettre en évidence des caractéristiques sociales, mais aussi des tendances, des régularités, des singularités.

● Base de données et évaluation

La base de données constitue l'une des sources d'informations possibles pour servir l'évaluation de l'activité.

● Base de données et pratiques socio-éducatives

La base de données peut éclairer l'impact des pratiques sur la constitution de la population accompagnée.

A quoi peuvent servir les données ?

Quantifier le public accompagné, mais aussi ses spécificités, en identifiant des profils

Quantifier et caractériser les types d'accompagnements (origine de la demande, durée, problématiques travaillées, partenariat, etc.)

Questionner les orientations et les pratiques par la mise en relation des données au regard des objectifs poursuivis ou du diagnostic de territoire

Guide d'évaluation interne en Prévention Spécialisée

● Base de données, orientation et décision

Par les analyses qu'elle nous permet de produire en terme d'activité, d'observation sociale, d'évaluation, d'impact des pratiques mises en œuvre, elle est une ressource pour poser les termes d'un débat sur les orientations et les ressources à allouer.

Les conditions de renseignement

● Des données déclaratives

Le facteur déclaratif peut être influent. Ce type de production de données nécessite une saisie rigoureuse, aussi exhaustive que possible.

● Une personne accompagnée, des définitions

C'est toute la question de la définition de l'accompagnement et le débat ne sera jamais totalement tranché. Une personne accompagnée est, a minima, une personne qui mobilise le temps et les compétences d'un travailleur social dans la poursuite de finalités variables qui relèvent de l'appréciation de l'accompagné et de l'accompagnant (la demande, les objectifs poursuivis).

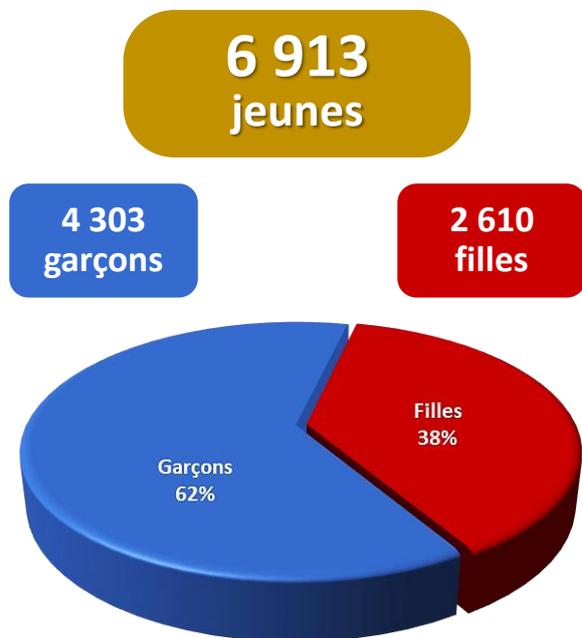
● La fréquence et l'aisance d'utilisation

La base de données est renseignée selon trois modes : en continu, par lots, au terme de l'exercice. Bien évidemment la fréquence du renseignement peut influencer sur la fiabilité des données produites, tout comme l'aisance technique des renseignant.

Population totale accompagnée

Au regard du contexte de l'année 2018 (fermeture de 2 associations), le nombre d'accompagnements reste stable, augmentant même légèrement (38 suivis de plus qu'en 2017).

Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse que d'autres modalités d'intervention telles que par exemple le soutien aux dynamiques sociales de quartiers ont parfois été moins investies.



- La part des garçons se maintient à 62 %. La spécificité des rencontres en travail de rue et de l'occupation de l'espace public (davantage masculines), constitue le principal facteur d'explication.

Sur cette dimension, on note toutefois un effet du rajeunissement des publics :

☞ Pour les 10-13 ans, la part des filles atteint 42 %.

- Le souci de maintenir un renouvellement des publics, se retrouve dans les **3 244 nouveaux accompagnements en 2018** (soit près 47% des personnes accompagnées, dont 39,3% de filles et 39% des garçons).

Pour les 53% restant, la durée des accompagnements est la suivante :

☞ 27% ont une antériorité de 1 à 2 ans,

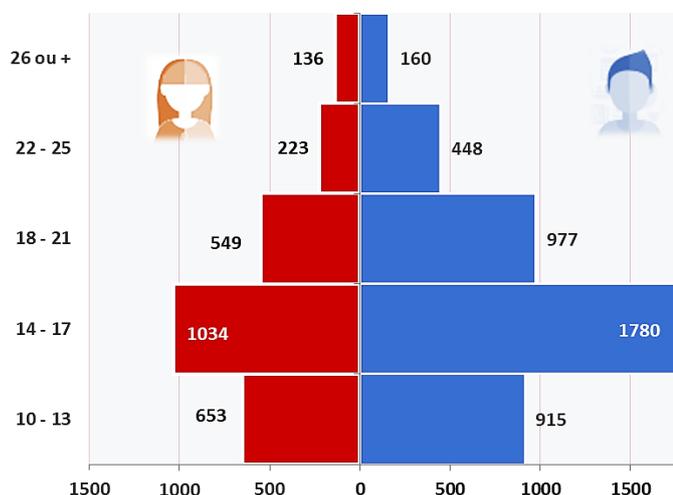
☞ 21% ont une antériorité de 2 à 3 ans,

☞ 5% ont une antériorité de plus de 3 ans.

Pyramide des âges > un rajeunissement du public

Le public de la Prévention Spécialisée se constitue à partir de 10 ans révolus.

En 2018, la répartition par âge conforte la dynamique de rajeunissement des publics.



▣ Les mineurs constituent désormais 64% de l'ensemble de la population accompagnée (augmentation de 16 points de la part des moins de 18 ans en 2 ans).

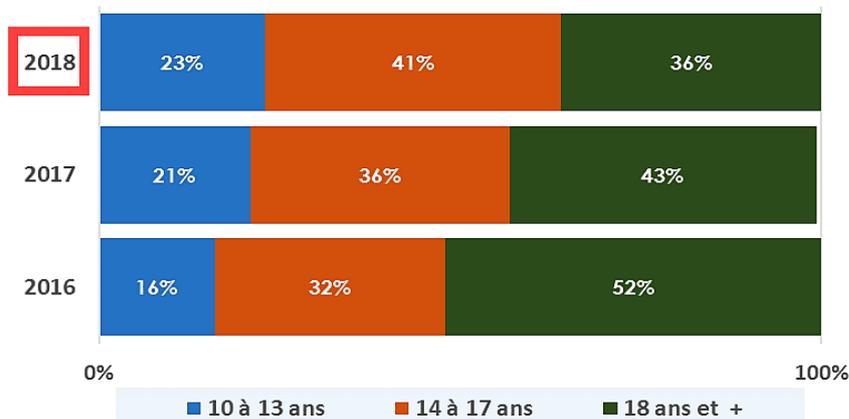
▣ La part des mineurs âgés de 14 à 17 ans connaît la plus forte progression avec 41% des accompagnements (contre 32% en 2016). 347 de ces mineurs sont accompagnés depuis plus d'un an.

▣ Le travail avec les majeurs qui représente 36% des accompagnements individualisés en 2018 (2 493 personnes), se recentre davantage auprès des 18-21 ans :

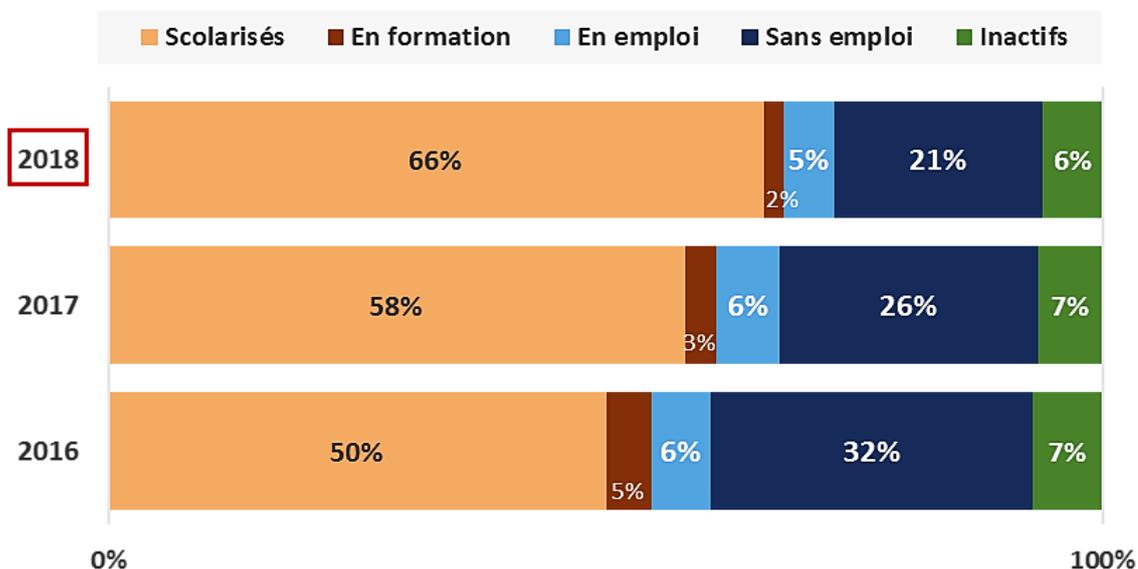
▣ La part des accompagnements des « 22 ans et plus » baisse nettement, passant de 19% en 2017 (soit 1 313 individus), à 14% en 2018 (967 personnes accompagnées).

L'actuelle répartition des accompagnements démontre l'engagement des équipes dans la politique départementale de recentrage des moyens sur les 11-18 ans.

▣ Les réalités des plus de 21 ans tendent à disparaître de la base de données de la Prévention Spécialisée même si les besoins et les problématiques exprimés auprès des professionnels, perdurent sur le terrain.



➤ Activité des personnes accompagnées



Le rajeunissement des publics étant largement opéré, l'activité des publics accompagnés par la Prévention Spécialisée se fixe autour des parcours scolaires.

□ En effet, la part des jeunes scolarisés accompagnés, connaît une forte augmentation en 1 an : 58% en 2017, **66% en 2018** (soit 549 jeunes supplémentaires). Cela s'explique par un net recentrage auprès **des collégiens qui constituent désormais 50% des accompagnements**.

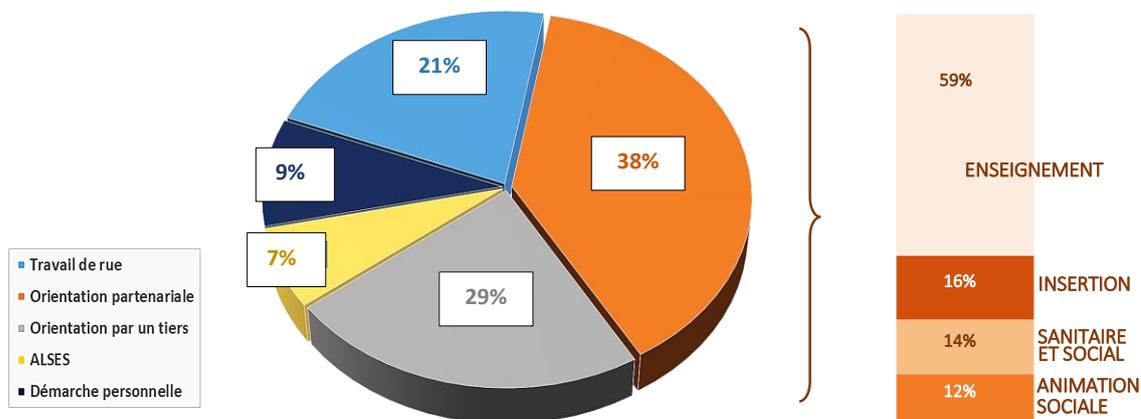
□ Les jeunes actifs (en âge et en capacité de travailler) **représentent désormais 26% des accompagnements** (contre 32% en 2017).

Collégiens	3 472
Lycéens	805
Elèves Primaire	134
Elèves Et. spécialisé	30
Etudiants	101

CDD (temps plein et partiel)	111
CDI (temps plein et partiel)	58
Contrats aidés	95
Intérim / Saisonniers	91

Apprentissage / Formation	166
Demandeurs d'emploi (<i>inscrits Pôle Emploi</i>)	957
Demandeurs d'emploi (<i>non inscrits Pôle Emploi</i>)	469
Inactifs	424

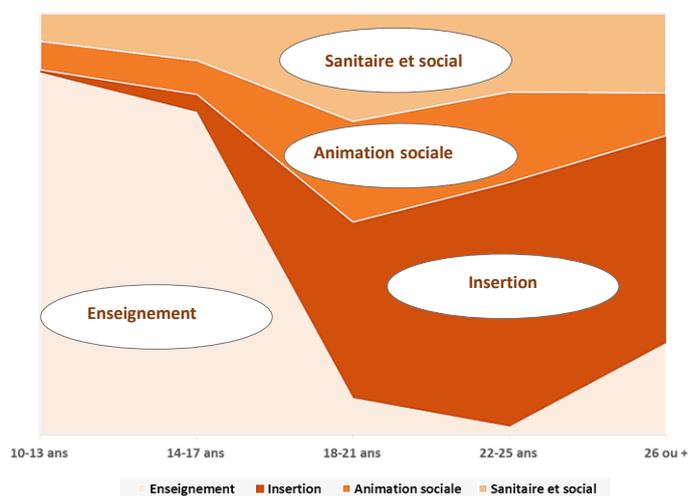
➤ L'origine des accompagnements



La présence active et quotidienne des éducateurs sur les quartiers reste une force en termes de mobilisation des publics : 57% des accompagnements sont le fruit de leur accessibilité dans la rue ou parce qu'ils sont identifiés par les populations.

- ❑ Le travail de rue continue de générer directement 1 accompagnement sur 5.
- ❑ Les orientations par un tiers et les sollicitations des professionnels par les jeunes (bouche-à-oreille), permettent 38% des suivis.
- ❑ Le maillage partenarial se maintient avec 38% des orientations des publics.

➤ PART DES ORIENTATIONS PAR TYPE DE PARTENAIRES ET SELON LA TRANCHE D'ÂGE



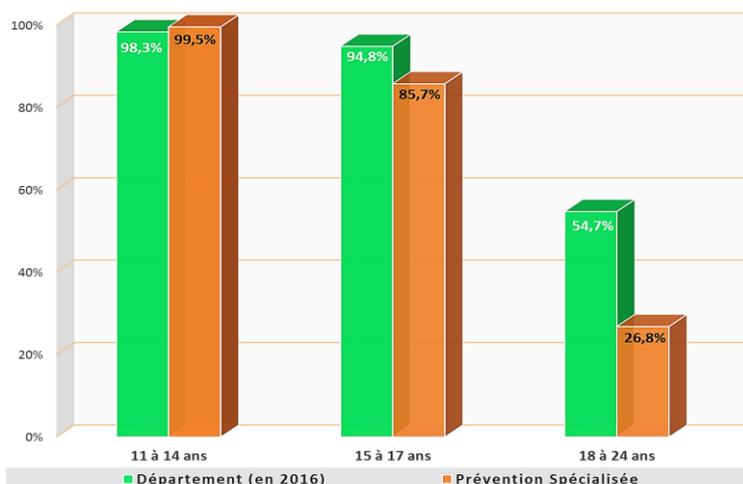
La Prévention Spécialisée constitue une ressource pour les partenaires de droit commun sur les territoires d'intervention. La logique de rajeunissement des publics a un effet mécanique sur les dynamiques partenariales selon les spécificités des classes d'âges.

❑ A l'échelle des publics âgés de 10 à 16 ans (obligation scolaire), la part des orientations partenariales est de 43%. Les acteurs de l'enseignement représentent 83% de ces orientations, notamment à travers l'ensemble des collaborations sur l'entrée « lutte contre le décrochage scolaire ».

❑ Pour les publics de 17 ans et plus, 32% de partenaires orientent des publics. La part des orientations par des acteurs de l'insertion est de 43%, celle des structures de proximité est de 21%, les professionnels du médico-social représentent 19%. Cette diversité d'interlocuteurs renvoie aux différentes interventions attendues pour sécuriser les parcours personnels et professionnels.

➤ Taux de jeunes scolarisés

De la même manière qu'en 2017, les taux de scolarisation traduisent les difficultés et le risque de décrochage scolaire rencontrés par les publics, (notamment avec la fin de l'obligation scolaire).



☐ La moitié des collégiens accompagnés a au moins une année de retard, tout en cumulant d'autres difficultés sociales.

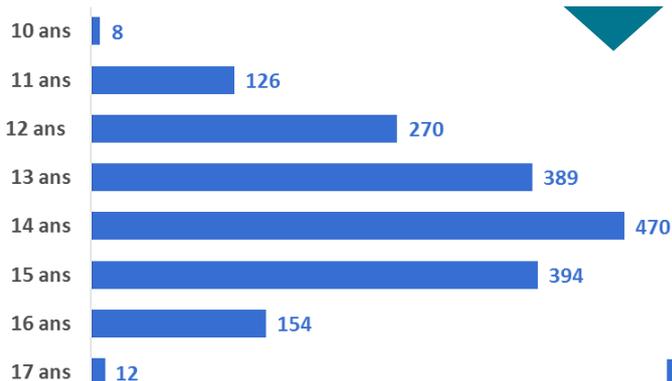
☐ Les lycéens constituent **11% des accompagnements** (805 personnes parmi lesquelles 65% de garçons et 35% de filles).

☐ Les professionnels suivent également **89 jeunes de « moins de 16 ans déscolarisés »**.

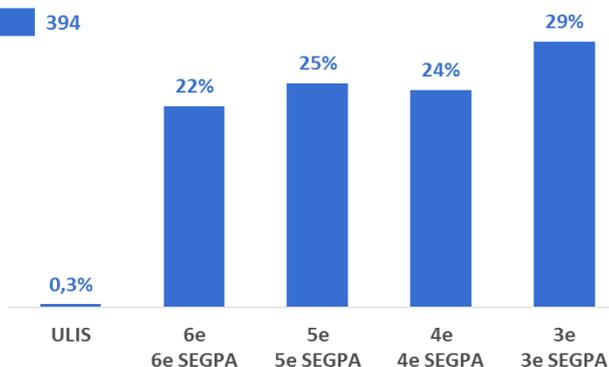
☐ Des **étudiants** qui peuvent rencontrer des difficultés personnelles sont accompagnés par les professionnels : **101 personnes, dont 52% de filles**.

➤ Le public collégien et les A.L.S.E.S.*

➤ AGE DES COLLEGIENS ACCOMPAGNÉS PAR UN ALSÉS



➤ CLASSE DES COLLEGIENS ACCOMPAGNÉS PAR UN ALSÉS



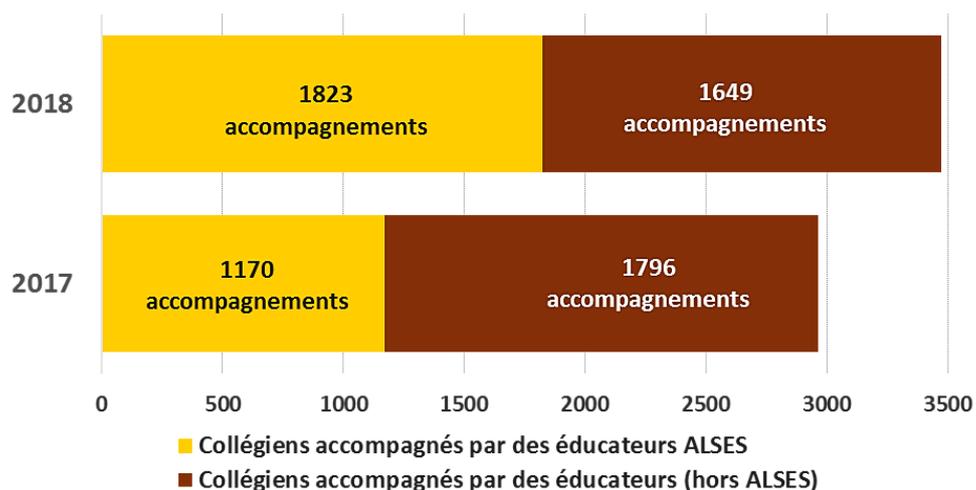
* Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire

Synthèse des données accompagnements individuels

Année 2018

En 2018, la part des collégiens devient majoritaire. Elle représente désormais 50% des accompagnements, soit 3472 personnes (contre 43% en 2017), 506 collégiens de plus que l'année dernière sont accompagnés.

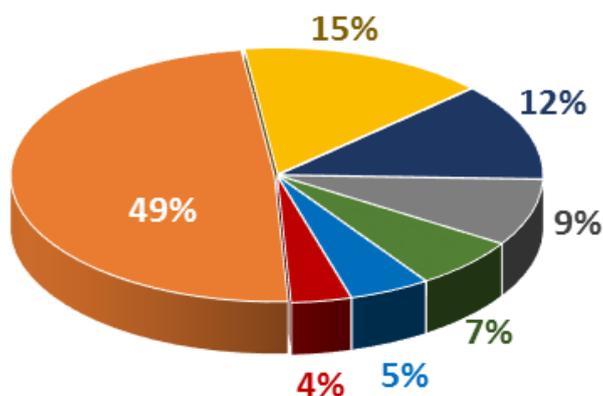
► REPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS DE COLLEGIENS



□ A travers la demande de rajeunissement des publics, le maillage territorial avec les collèges se poursuit et continue de produire ses effets.

□ Ce travail est le fruit d'une mobilisation du réseau de la Prévention Spécialisée à travers les postes ALSES, mais aussi de l'ensemble des équipes : **47% des accompagnements de collégiens sont réalisés par des professionnels hors ALSES.**

- Etablissement scolaire
- ALSES lui-même
- Orientation par un tiers
- Démarche personnelle
- Action collective
- Travail de rue
- Autres partenaires



En 2018, 40 ALSES sont rattachés à un collège. Ils accompagnent individuellement 1 823 élèves (soit 26% de l'ensemble des suivis).

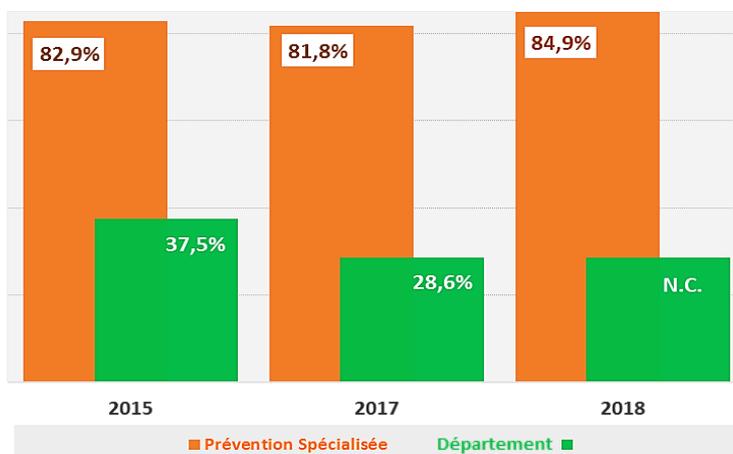
□ La part de 49% des orientations par les établissements témoigne du rôle d'interface de l'ALSES, entre la vie au sein du collège et l'environnement extérieur des élèves.

□ Cette coopération étroite avec les professionnels des collèges et l'appui de l'équipe de Prévention Spécialisée, permet de traiter de manière globale des thèmes comme les difficultés scolaires, l'exclusion ou l'absentéisme avec les jeunes et leur famille.

➤ Taux de chômage des 15 -24 ans

Les personnes accompagnées par la prévention spécialisée souvent sorties rapidement des cursus scolaires et cumulant les difficultés sociales, restent particulièrement impactées sur le marché de l'emploi.

❑ Le taux de chômage des 15-24 ans accompagnés, augmente de 3,1 points en 1 an, avec **84,9% en 2018** (actifs 15-24 ans privés d'emploi / total des actifs 15-24 ans).

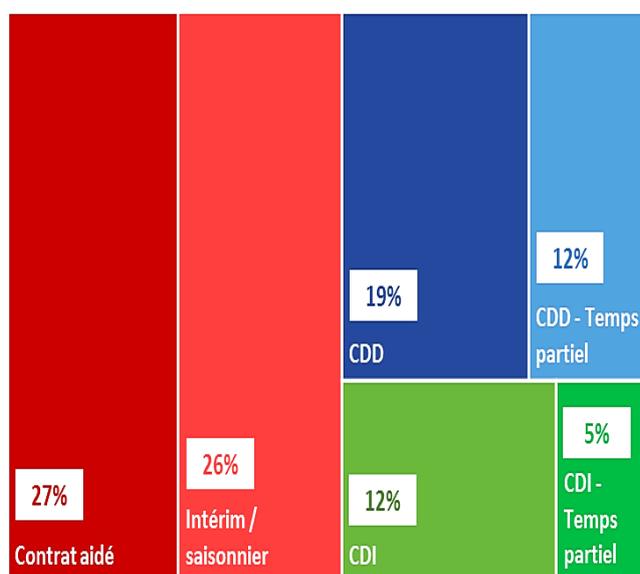


❑ Dans le contexte du rajeunissement des publics, **la part des chômeurs accompagnés passe de 26% en 2017, à 21% pour 2018** (soit 360 personnes de moins en 1 an).

❑ Le travail pour des publics très éloignés de l'emploi est axé sur le processus d'inclusion dans le droit commun. En effet, il est à noter que **la part des chômeurs non inscrits au Pôle Emploi est en augmentation : 33% en 2018 soit 468 personnes** (contre 28% en 2017, soit 492 personnes).

➤ Précarité des situations d'emploi

▶ TYPE DE CONTRAT, POUR LES PERSONNES EN EMPLOI



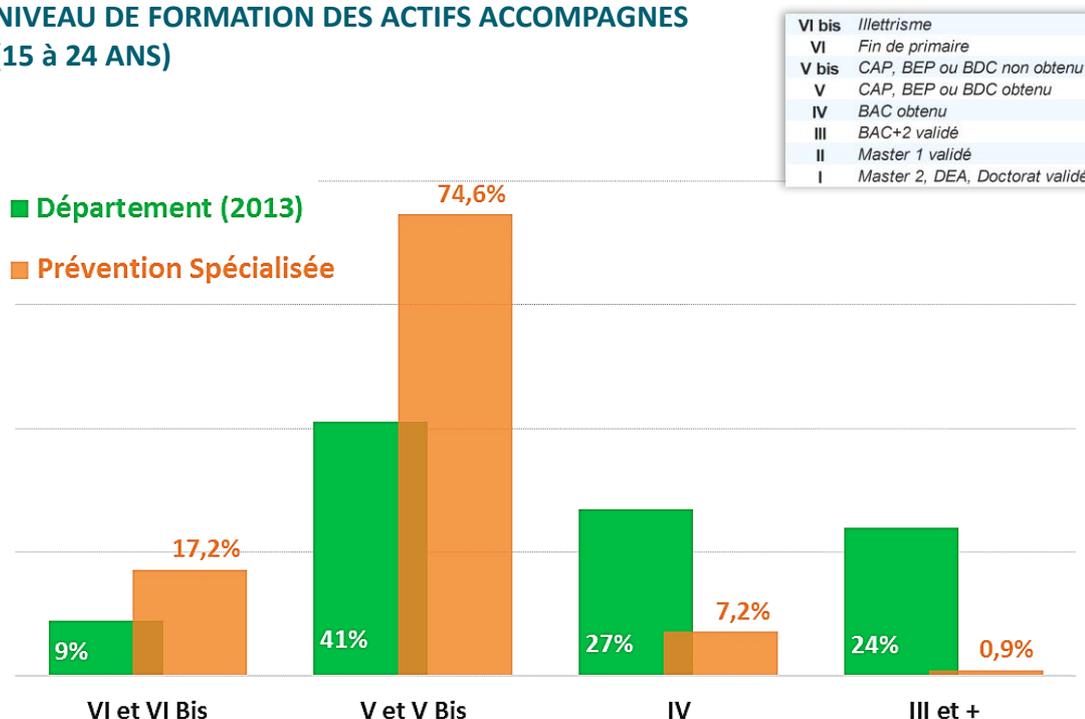
La part des publics de la Prévention Spécialisée occupant un emploi est de **5,1%** (soit 355 personnes) contre 6,4% des accompagnements en 2017.

❑ Le détail des statuts d'emploi montre différentes formes de précarité de l'emploi. **Pour 57% des postes, les cadres contractuels sont à durée déterminée, majoritairement courts ou très ponctuels** (dont 26% de travailleurs intérimaires ou saisonniers).

❑ A travers ces accompagnements, les professionnels travaillent sur la durée à **la sécurisation des parcours d'insertion professionnelle** (objectif central des suivis), **en consolidant des objectifs connexes** (logement, santé, aides administratives, formation...).

Le niveau de formation des jeunes actifs

► NIVEAU DE FORMATION DES ACTIFS ACCOMPAGNES (15 à 24 ANS)



Les niveaux de formation des publics sur le marché de l'emploi (15-24 ans), restent très faibles, ce qui fragilise particulièrement les parcours de vie et d'insertion.

- ❑ Ces difficultés se concrétisent avec **13% de ces actifs** (soit 239 personnes) qui relèvent de niveaux « illettrisme / fin de primaire » (15% des garçons et 9% des filles).
- ❑ **58% d'entre eux se situent entre le niveau VI bis et le niveau V bis** (CAP, BEP ou BDC non obtenu).
- ❑ **Les niveaux correspondant à l'obtention d'un diplôme** (V : CAP, BEP ou BDC, et IV : BAC), **représentent 36% des garçons et 43% des filles.**
- ❑ **76% des 15-24 ans ayant un diplôme sont au chômage (niveaux V, IV et III et +).** Dans les contextes dans lesquels ils évoluent, le diplôme n'apparaît pas comme une solide protection sur le marché de l'emploi.

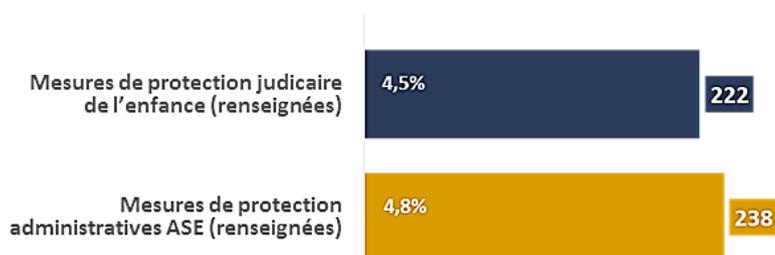
Les publics de la Prévention Spécialisée et les mesures de Protection de l'Enfance

Au cours de leur parcours, des mesures de protection de l'enfance judiciaires ou administratives peuvent avoir été ou être prononcées. **Ces mêmes jeunes ont pour autant des territoires de vie et peuvent entrer en relation avec des éducateurs de Prévention Spécialisée du fait de leurs modalités d'intervention spécifiques** (cf. éléments développés sur les Enjeux de l'attachement dans le parcours des jeunes en Prévention Spécialisée.

<http://www.apsn-prev.org/blog/actualites/view/76>

PART ET NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS SOUS MESURE « PROTECTION DE L'ENFANCE »

► SUR L'ENSEMBLE DES 4 908 PERSONNES AGÉES DE 10 à 18 ANS



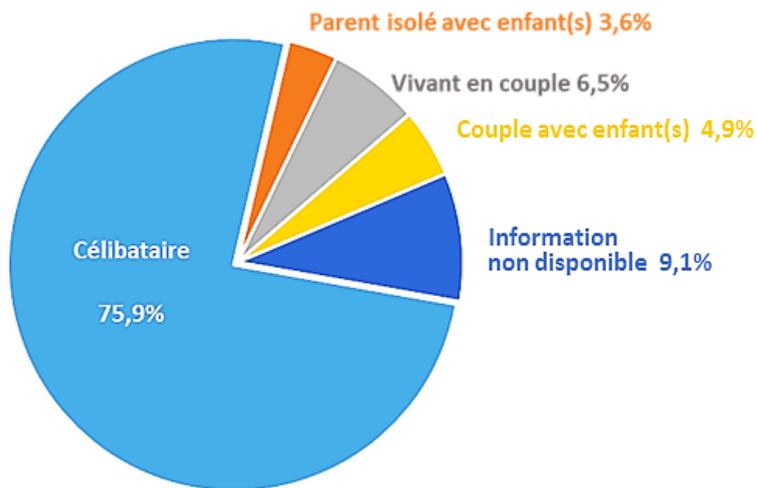
► SUR L'ENSEMBLE DES 1 038 PERSONNES AGÉES DE 19 à 21 ANS



- ❑ **Signification de la mention « renseignées » dans le schéma** : au moment où l'éducateur renseigne la base de données et la clôture des données pour le traitement annuel, il peut ne pas avoir connaissance de certains éléments du parcours d'un jeune.
- ❑ Le mode d'entrée en relation dans l'accompagnement n'étant pas lié à l'exécution d'un mandat nominatif, l'étape première pour l'éducateur est de construire une relation de confiance qui peut prendre du temps, notamment pour des jeunes en conflit avec les institutions. Par conséquent, **le jeune peut ne pas avoir encore abordé ce sujet au moment où l'éducateur renseigne la base de données. Les données chiffrées ci-dessus sont donc à appréhender comme une hypothèse basse.**

Les jeunes majeurs accompagnés

► SITUATION FAMILIALE DES 18 -25 ANS



Les jeunes majeurs (18 à 25 ans), représentent 32% des accompagnements (soit 2 197 personnes, 65% de garçons et 25% de filles).

- ❑ Pour ces publics, il s'agit davantage de suivis de long terme, **65% d'entre eux sont des accompagnements qui peuvent aller au-delà de 3 ans en fonction des problématiques** (contre 53% pour l'ensemble des publics de la Prévention Spécialisée).
- ❑ **Les célibataires représentent près de 76% des 18-25 ans** avec une disparité selon le genre : 80% des garçons sont célibataires, contre 68% des filles. **Ils sont 14% à occuper un logement autonome** (11% des garçons, contre 21% des filles).



- ❑ Parmi ces jeunes majeurs, **8,5% sont parents** (186 parents). En 2018, à minima 271 enfants de jeunes majeurs sont recensés dans la base de données.
- ❑ **12,5% du public féminin a au moins un enfant et près de la moitié de ces mères sont isolées** (46 mères seules). Les difficultés des parents isolés se manifestent notamment dans le fait que seuls 45% vivent en logement autonome.
- ❑ **9% des 18-25 ans accompagnés sont sans domicile fixe** (198 personnes : 142 garçons et 56 filles).

De la demande exprimée, à l'identification des besoins

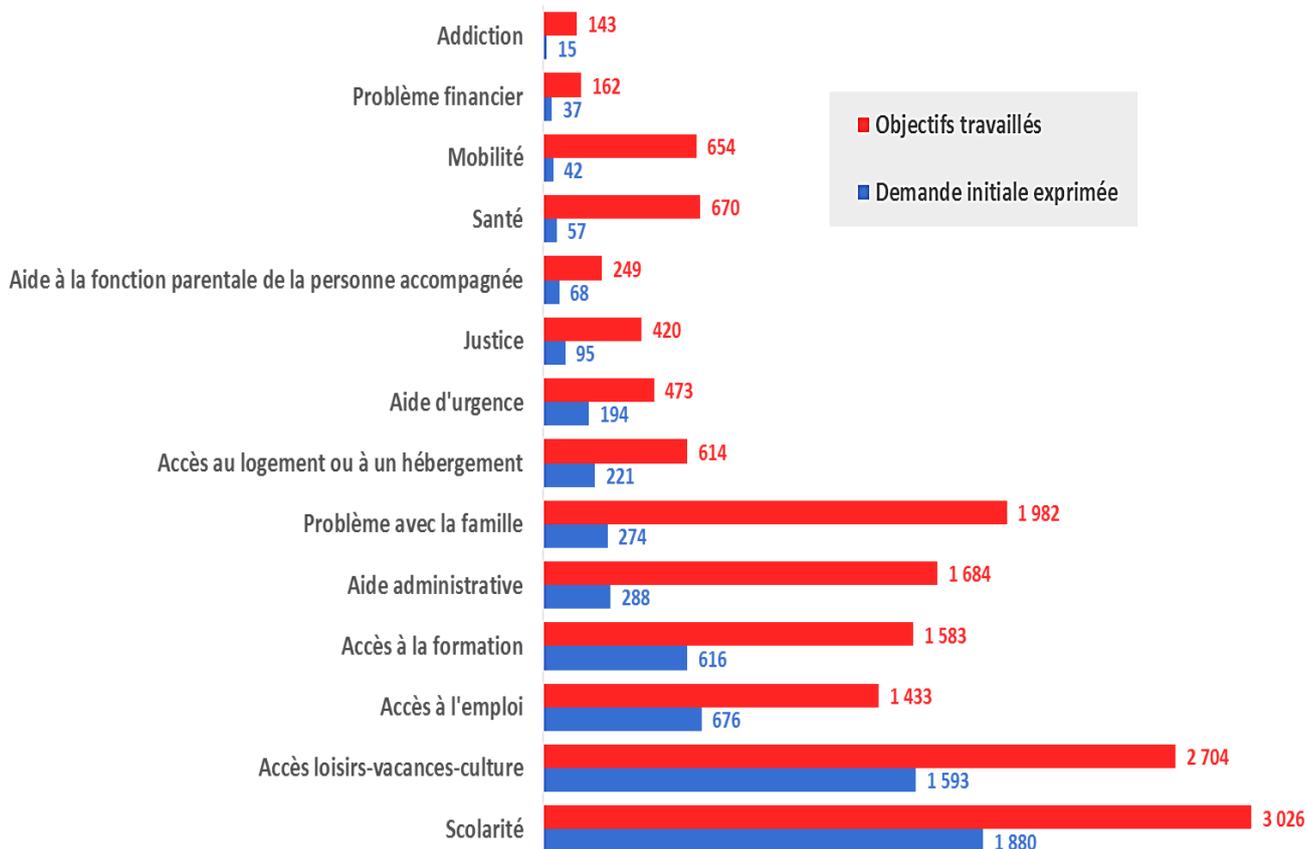
Par une approche globale des situations, les professionnels identifient, mobilisent et accompagnent les jeunes sur des objectifs socio-éducatifs qui se construisent avec eux, au-delà de leur demande initiale qui a permis « l'accroche ».

L'identification des besoins réels des jeunes, débouche généralement sur un travail sur plusieurs objectifs en même temps.

En moyenne, un éducateur organise son accompagnement autour de 2 ou 3 dimensions de vie.

- ❑ Les demandes liées à la scolarité sont les plus fréquentes, pour 31% (27% en 2017). Il s'agit d'un effet de l'intensification des accompagnements de collégiens.
- ❑ Dans les demandes exprimées, l'accès aux loisirs / culture / vacances reste un véritable levier d'entrée en relation (26%).
- ❑ Les demandes comme celles sur l'insertion professionnelle (11%), la formation (10%), l'aide administrative (6%) ou le logement (4%)... démontrent la diversité des problématiques sur lesquelles les éducateurs sont identifiés comme étant en capacité d'être une ressource pour les jeunes.
- ❑ La singularité de cette « approche globale » de la Prévention Spécialisée se retrouve dans la répartition plutôt homogène de l'ensemble des thématiques travaillées.





On remarque un écart important entre la demande exprimée par le jeune et les objectifs travaillés avec les éducateurs sur un bon nombre de problématiques. Celle, par exemple, sur la thématique « des problèmes avec la famille ».

- Alors que 274 jeunes évoquent un problème familial dans leurs demandes, les professionnels identifieront la nécessité d'intégrer, dans l'accompagnement du jeune, un travail avec leur famille pour 1 982 jeunes.

➤ Éléments sur les "Actions collectives"

Notre approche éducative s'articule en continu, dans la complémentarité entre présence sociale, accompagnements individuels et la mise en œuvre d'actions collectives. Vecteur de (re)mobilisations thématiques, de dynamiques collectives sur les territoires, ce mode d'intervention constitue un levier essentiel du travail avec les publics.

☐ L'expérience du renseignement des actions collectives dans la base de données depuis 2016 est consolidée en 2018 pour permettre de donner à voir une première représentation départementale.

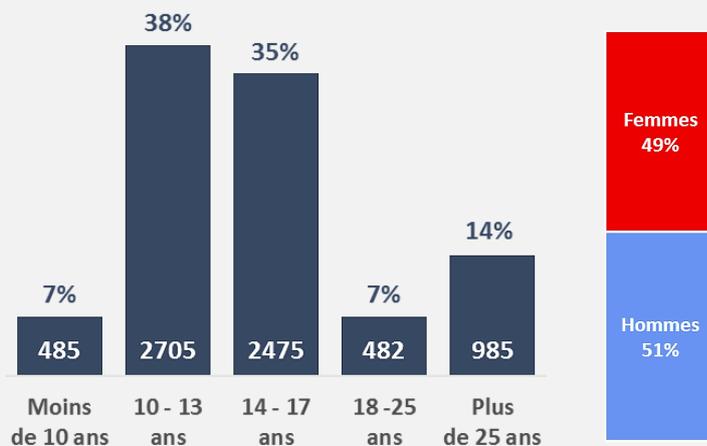
NB > Ces données sont issues du recueil consolidé des associations : AAE, AEP, AJA, Azimuts, AVANCE, Bouée des Jeunes, CAPEP, FCP, Horizon9, Itinéraires, Rencontres & Loisirs.

> 2018

☐ 430 ACTIONS COLLECTIVES

☐ 7 132 PARTICIPANTS

▶ NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX ACTIONS COLLECTIVES Répartition par classe d'âges et par genre



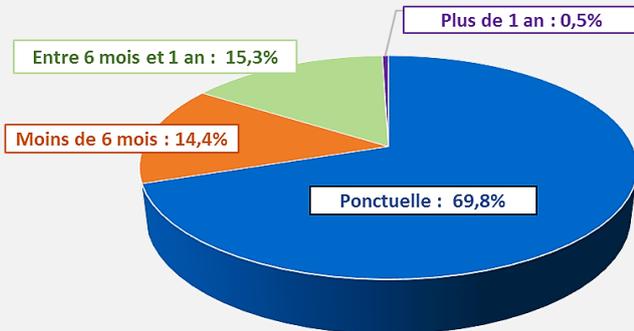
L'écart entre les filles et les garçons est moindre par rapport aux accompagnements individualisés.

73% des participants, sont des pré-adolescents et adolescents, accompagnés par des éducateurs ALSES mais aussi par l'ensemble des équipes de prévention spécialisée (cf. rajeunissement du public).

▶ RÉPARTITION DES ACTIONS COLLECTIVES PAR TYPE



► RÉPARTITION DES ACTIONS COLLECTIVES SELON LA DURÉE

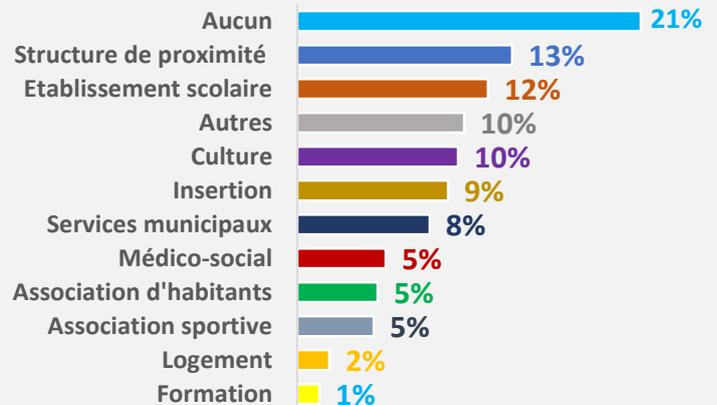


L'action collective en prévention spécialisée est l'une des modalités d'accroche des jeunes. Ces actions apparaissent dans le graphique ci-contre comme majoritairement ponctuelles.

Les actions collectives peuvent être menées uniquement par les éducateurs de prévention spécialisée ou avec la mobilisation d'un ou plusieurs partenaires. Le total du graphique ci-dessous est donc supérieur à 100%.

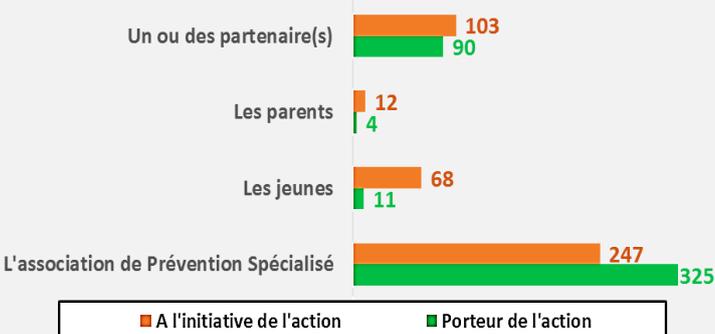
Pour autant, le travail de maillage partenarial, porte ses fruits, car depuis 2016 la rubrique « aucun partenaire mobilisé » est passée de 42% à 21% en 2018.

► TYPES DE PARTENAIRES MOBILISÉS



► TYPES D'ACTEUR(S) À L'INITIATIVE DES ACTIONS COLLECTIVES

► TYPES D'ACTEUR(S) PORTEUR DES ACTIONS COLLECTIVES



On entend par porteur de l'action, la structure qui assure la responsabilité juridique. Ce qui explique que la prévention spécialisée va être davantage identifiée comme porteuse de l'action, puisque que les parents et les jeunes, même s'ils sont à l'initiative de l'action ne peuvent en être le porteur juridique.

Une action collective peut concerner plusieurs thématiques au-delà de celle identifiée comme étant le support principal.

► THÉMATIQUES SUPPORTS DES ACTIONS COLLECTIVES



Les associations de Prévention Spécialisée du Nord en 2018



Association Prévention Spécialisée Nationale
112 rue d'Arras 59000 LILLE - 03.20.16.81.40 -
secretariat@apsn-prev.fr - www.apsn-prev.org

Centre de Ressources
de la Prévention Spécialisée

Soutenu par le Département du Nord

Nord
le Département